



Québec, le 22 novembre 2016

Monsieur Michel Germain, président
Commission d'enquête – Projet de construction
d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance de votre correspondance du 15 novembre dernier, adressée à M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction, afin de savoir si le taux d'émission de constats d'infraction augmente, pour les délits d'excès de vitesse et de conduite dangereuse, à l'approche de la traverse Baie-Sainte-Catherine-Tadoussac.

En complément, le 16 novembre 2016, vous nous demandiez de fournir des données ou des informations concernant les accidents de camions lourds sur la route 138, en secteur non urbain, entre Tadoussac et Grandes-Bergeronnes, particulièrement dans la zone des lacs et la côte à Arsène.

En réponse à votre première demande, la Société de l'assurance automobile du Québec ne possède pas d'information sur le lieu exact de l'infraction. Nous ne pouvons donc pas répondre à votre demande.

Pour la demande concernant les accidents, afin d'obtenir le niveau de détail souhaité, nous vous invitons à formuler votre demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

En terminant, nous vous informons que la teneur de la présente lettre a été transmise par courriel, le 17 novembre dernier, à M^{me} Caroline Cloutier, et ce, afin que votre Commission ait ces informations le plus rapidement possible.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le vice-président,

Dave Leclerc